



Discours du Trône 2017

Prononcé lors de l'ouverture de
la deuxième session
de la vingthuitième législature
de la province de la Saskatchewan

le mercredi 25 octobre 2017

par l'honorable Vaughn Solomon Schofield
Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan

DEVENIR PLUS FORT

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES ET MESSIEURS
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE
LÉGISLATIVE, CHERS INVITÉS ET
CITOYENS DE LA SASKATCHEWAN

Je vous souhaite la bienvenue à l'ouverture de la deuxième session de la vingt-huitième législature de la Saskatchewan.

Nous sommes réunis aujourd'hui pendant la saison d'esprit communautaire dans les Prairies.

Les récoltes touchent à leur fin et les gens se réunissent dans les hôtels de ville, les soussols d'églises et les écoles de la province.

C'est une période de rassemblement communautaire et un moment pour rendre grâce aux richesses dont nous jouissons en Saskatchewan.

Il y a dix ans ce mois-ci, un journaliste a reconnu cette richesse dans une chronique de l'Action de grâces magnifiquement écrite et publiée dans le *Regina Leader Post*.

[Traduction]

« Qu'on se le tienne pour dit, je suis reconnaissant », a écrit feu Ron Petrie.

« Premièrement, je suis reconnaissant d'être où je suis. Quand j'étais jeune, effronté et plein d'assurance, j'ai pensé que ma destinée m'appelait à Vancouver, à Montréal ou même à New York. Ce n'est que maintenant que je me rends compte que ce dont je rêvais n'était qu'un idéal pour le jeune fermier que j'étais, destiné à la grande ville... »

« Dieu merci, j'habite en Saskatchewan. »

Dix ans plus tard, il y a d'autant plus de raisons d'être reconnaissant de vivre en Saskatchewan.

La Saskatchewan a connu une décennie de croissance.

Notre population connaît actuellement la croissance la plus rapide qu'elle n'a jamais connue depuis la création de notre province.

Durant cette décennie de croissance, la population de la Saskatchewan a augmenté de 160 000 habitants. Il s'agit d'un revirement par rapport aux deux décennies de déclin précédentes.

Durant cette décennie de croissance, la Saskatchewan s'est classée au deuxième rang au chapitre de la création d'emplois et au deuxième rang en matière de croissance du revenu hebdomadaire moyen.

Nous sommes arrivés en tête du pays au chapitre de la croissance des ventes au détail et des ventes du secteur de la fabrication, nos exportateurs ont établi de nouveaux records et le secteur agricole a fait figure de chef de file.

Nos agriculteurs sont les meilleurs au monde dans leur domaine, et ils ont connu une autre bonne récolte malgré les défis posés par la nature.

Les progrès réalisés au cours de la dernière décennie sont attribuables aux citoyens de la Saskatchewan, et mon gouvernement s'est engagé à faire en sorte que cette croissance se poursuive.

Le Plan de croissance de la Saskatchewan met l'accent sur l'engagement international, l'innovation, la responsabilité financière, et les investissements dans l'infrastructure de même que dans l'éducation et la formation.

Mon gouvernement demeure engagé à défendre les principes énoncés dans le Plan de croissance dans une période qui suscite l'optimisme.

Notre économie devrait enregistrer une croissance de 2,1 p. 100 cette année, soit un taux supérieur à ce qui avait été initialement prévu.

La dette du gouvernement est inférieure de 400 millions de dollars par rapport aux prévisions budgétaires.

Aujourd'hui, la dette opérationnelle de la Saskatchewan est inférieure de plus de 1 milliard de dollars à ce qu'elle était en 2007.

Le mois dernier, Moody's a confirmé la cote de solvabilité triple A de la province – la plus élevée possible – citant la saine gestion financière du gouvernement et son plan triennal en vue d'équilibrer le budget et de réduire la dépendance de la province à l'égard des revenus tirés des ressources.

Grâce à notre économie de plus en plus forte, nous sommes mieux à même de préserver la qualité de vie en Saskatchewan.

SOINS DE SANTÉ

Une économie florissante a permis à mon gouvernement d'améliorer grandement les services de soins de santé au cours de la décennie de croissance que nous avons connue.

Depuis 2007, nous avons recruté plus de 750 nouveaux médecins et plus de 3 400 infirmiers et infirmières de toutes les désignations confondues.

Treize nouveaux établissements de soins de longue durée ont ouvert leurs portes, et de nouveaux hôpitaux ont été construits ou sont en construction, notamment l'Hôpital pour enfants Jim Pattison à Saskatoon et le nouvel Hôpital de la Saskatchewan à North Battleford.

Depuis 2007, le nombre de patients en attente depuis plus d'un an pour une intervention chirurgicale a diminué de 80 p. 100, alors que le nombre de patients en attente d'une intervention chirurgicale depuis plus de trois mois a diminué de 45 p. 100.

Il y a 10 ans, les délais d'attente en Saskatchewan pour une intervention chirurgicale étaient les plus longs au Canada, alors qu'aujourd'hui, les temps d'attente y sont parmi les plus courts.

L'approche novatrice « deux pour un » de mon gouvernement visant à améliorer l'accès à l'imagerie diagnostique permet aux patients d'obtenir plus tôt les soins dont ils ont besoin.

Depuis le 31 mars 2016, 905 personnes se sont payé elles-mêmes un examen par IRM, donc ce même nombre d'examens a été offert sans frais pour le système de soins de santé.

Ce qui signifie que plus de 1 800 examens par IRM ont été fournis sans que cela ajoute des frais aux contribuables.

Malgré ces avancées, mon gouvernement reconnaît qu'il reste du travail à faire dans la prestation des soins de santé.

Cette année, des unités de soins responsables ont été établies à l'Hôpital Pasqua à Regina et à l'Hôpital St. Paul à Saskatoon dans le cadre d'un effort pour améliorer les services.

Les unités de soins responsables créent un environnement d'équipe unique dans lequel les médecins, le personnel infirmier, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes, les travailleurs sociaux et les diététistes travaillent en étroite collaboration pour offrir aux patients des soins rapides et efficaces.

Au cours de la prochaine année, plus d'unités de soins responsables seront mises sur pied à Regina et à Saskatoon.

Cette année, mon gouvernement a accepté les recommandations formulées par un groupe consultatif qui a examiné la structure administrative régissant les soins de santé en Saskatchewan.

Le groupe a recommandé la fusion des 12 autorités régionales de la santé en une seule autorité provinciale de la santé.

L'Autorité de la santé de la Saskatchewan commencera ses activités en décembre.

Au fil du temps, l'Autorité permettra de réduire les coûts administratifs tout en améliorant la coordination des soins et en favorisant la responsabilisation de notre système de soins de santé.

Le taux de don d'organes de la Saskatchewan est faible comparativement au reste du Canada et à de nombreux autres pays.

L'an dernier, mon gouvernement a demandé au Comité permanent des services à la personne de l'Assemblée législative d'examiner l'approche actuelle de la province en matière de dons d'organes afin de recommander des façons d'accroître le taux de ces dons.

Au cours de la présente session, mon gouvernement mettra en œuvre un nouveau programme de don d'organes en s'appuyant sur les travaux réalisés par le Comité permanent.

Le programme sera dirigé par des médecins spécialistes en don d'organes qui transmettront une formation aux professionnels de la santé et les appuieront, et qui deviendront les champions du don d'organes et de tissus dans la province.

Mon gouvernement élargira le bassin de donneurs en modifiant la réglementation afin d'autoriser le don d'organes après décès cardiocirculatoire et en mettant en œuvre un programme d'aiguillage obligatoire.

De plus, nous continuerons d'examiner la possibilité d'adopter un modèle de consentement présumé pour le don d'organes.

Au cours de la présente session, mon gouvernement respectera son engagement d'offrir du financement individualisé aux enfants de moins de six ans ayant reçu un diagnostic d'un trouble du spectre de l'autisme, ou TSA.

Le niveau de financement initial s'élèvera à 4 000 \$ par année par enfant, pour un investissement total d'environ 2,8 millions de dollars au cours du prochain exercice.

Ces fonds s'ajoutent aux 8 millions de dollars que mon gouvernement investit déjà pour soutenir les services liés aux TSA dans le système de soins de santé.

ÉDUCATION

La première semaine de septembre a été particulièrement marquante pour des milliers d'écoliers de la Saskatchewan et leur famille.

Cette année, 21 nouvelles écoles pouvant accueillir plus de 11 000 élèves ont ouvert leurs portes.

Parmi ces écoles, 18 sont des établissements à utilisation conjointe financés selon le modèle du partenariat public-privé, ou PPP, lequel a permis de réduire les coûts de construction de 100 millions de dollars.

Ces écoles sont situées à neuf endroits à Regina, à Saskatoon, à Warman et à Martensville, et leur construction s'est échelonnée sur moins de deux ans.

En tout, mon gouvernement a construit ou rénové 65 écoles au cours de la dernière décennie, notamment plusieurs nouvelles écoles communautaires.

À Regina seulement, les nouvelles écoles communautaires Connaught et Sacred Heart ont ouvert leurs portes, de même que le centre Mâdawêyatitân, un établissement intégré unique qui comprend le nouveau Scott Collegiate, un complexe récréatif, une succursale de la bibliothèque publique, un poste de police communautaire et une salle de cérémonie pour les Aînés des Premières Nations.

L'investissement sans précédent de 17 milliards de dollars de mon gouvernement dans l'éducation de la maternelle à la 12e année au cours de la dernière décennie a également permis l'embauche de 875 enseignants de plus et la création de près de 6 000 nouvelles places en garderie.

Mon gouvernement est d'avis que les parents et les élèves devraient avoir le droit de choisir l'école qui leur convient le mieux.

Plus tôt cette année, une décision judiciaire a mis en péril ce droit en statuant que le gouvernement devait mettre fin à la subvention pour les élèves de confession non minoritaire fréquentant des écoles séparées.

Pendant la session, nous allons présenter une loi qui protégera le droit de choisir l'école en invoquant la clause dérogatoire de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Mon gouvernement a pris des mesures pour améliorer l'expérience d'apprentissage dans les salles de classe de la Saskatchewan.

Nous avons travaillé avec les divisions scolaires et les enseignants pour élaborer le premier plan stratégique du secteur de l'éducation de la province, lequel a fait augmenter les taux de diplomation et le nombre d'élèves dont le niveau de lecture correspond au niveau scolaire.

Mon gouvernement a collaboré avec des dirigeants autochtones pour développer des programmes visant à aider les élèves métis et des Premières Nations, comme les programmes Aide-moi à raconter mon histoire (Help Me Tell My Story) et Following Their Voices.

Au cours de la prochaine année, mon gouvernement poursuivra ses efforts pour améliorer l'éducation de l'ensemble des enfants de la Saskatchewan.

La pause relative à l'élaboration des programmes d'études a pris fin et le renouvellement des programmes se poursuivra dans certaines matières.

Mon gouvernement continue de prendre connaissance des préoccupations des parents au sujet des compétences de leurs enfants en mathématiques.

Nous suivons également de près les résultats en mathématiques des élèves de la Saskatchewan aux tests internationaux, lesquels sont malheureusement faibles.

Afin d'améliorer les résultats en mathématiques et de veiller à ce que l'ensemble des élèves de la Saskatchewan acquièrent les connaissances de base en mathématiques, mon gouvernement élargira les activités de renforcement et de soutien en la matière afin d'améliorer l'accès aux méthodes du sens commun qui ont fait leurs preuves par le passé et dans d'autres provinces.

Nous examinerons également de nouveaux modèles internationaux.

La Saskatchewan, comme les autres provinces, peine à recruter et à maintenir en poste les enseignants et les éducateurs de la petite enfance dans les programmes francophones et d'immersion française.

Dans l'année à venir, mon gouvernement travaillera de concert avec les autres provinces, notamment le Québec, pour établir des partenariats qui permettront d'améliorer la qualité de l'enseignement du français et du français langue seconde aux élèves.

Nous commencerons également à élaborer un programme d'études en codage informatique pour aider à préparer les élèves à des carrières dans les domaines des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie et des technologies.

Mon gouvernement s'est engagé à faire en sorte que l'éducation postsecondaire en Saskatchewan demeure accessible et abordable.

Depuis 2008, nous avons investi 8,3 milliards de dollars pour soutenir l'éducation postsecondaire, dont près de 1 milliard de dollars en soutien direct aux étudiants.

Mentionnons notamment le Programme de rétention des diplômés : le programme de recrutement et de rétention des étudiants le plus ambitieux au Canada.

Depuis 2008, près de 70 000 étudiants ont profité du Programme de rétention des diplômés, bénéficiant de 345 millions de dollars en crédits d'impôt.

C'est donc 70 000 diplômés postsecondaires qui ont choisi d'entamer leur carrière ici en Saskatchewan.

Mon gouvernement fournit aussi un soutien financier direct aux étudiants grâce à la Bourse d'études Avantage Saskatchewan, qui offre à tous les diplômés de 12^e année de la Saskatchewan jusqu'à 500 \$ par année pour les aider à payer les droits de scolarité, pour un maximum de 2 000 \$.

Depuis 2012, plus de 38 000 étudiants ont reçu plus de 33 millions de dollars par l'entremise du programme.

L'amélioration de l'accès à l'éducation postsecondaire pour les membres des Premières Nations et les Métis constitue une priorité pour mon gouvernement.

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'étudiants métis et des Premières Nations inscrits dans des établissements postsecondaires est passé de 12 186 à 16 357, soit une augmentation de 34 p. 100.

L'an dernier, 854 étudiants métis et des Premières Nations ont obtenu leur diplôme de Saskatchewan Polytechnic, soit 138 ou près de 20 p. 100 de plus que l'année précédente.

Cette année, mon gouvernement versera près de 45 millions de dollars pour soutenir les programmes postsecondaires et de formation axée sur les compétences, et les initiatives d'emploi, destinés aux étudiants autochtones.

De ce montant, 9,4 millions de dollars ont été versés au Saskatchewan Indian Institute of Technologies, ce qui représente une augmentation de 114 p. 100 du financement accordé par la province depuis 2007.

PROTÉGER LES COMMUNAUTÉS

Plus tôt cette année, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de légaliser la consommation de la marijuana à des fins non médicales d'ici juillet 2018.

Cette décision, qui a des conséquences d'une portée considérable, a été prise sans consultations adéquates des provinces.

En juillet, les premiers ministres des provinces et des territoires ont soulevé des préoccupations quant à la faisabilité d'une mise en œuvre selon la date fixée par le gouvernement fédéral et ont indiqué qu'ils avaient besoin de plus de temps pour répondre aux préoccupations, notamment sur le plan de la sécurité, de la distribution, de l'imposition et de la sensibilisation du public.

Malgré les préoccupations exprimées, le gouvernement fédéral n'a pas modifié son calendrier.

Par conséquent, mon gouvernement n'a d'autre choix que de se préparer à cette modification historique du Code criminel.

Mon gouvernement mène actuellement un processus d'examen qui comprend une consultation publique en ligne, laquelle a déjà reçu près de 35 000 réponses.

Quatre objectifs orientent cet examen : empêcher le développement d'un marché clandestin de la marijuana; restreindre l'accès aux mineurs; assurer la sécurité sur les routes et dans les milieux de travail; et protéger la santé publique.

Lorsque cet examen prendra fin à l'automne, mon gouvernement présentera une loi qui viendra encadrer la vente et la distribution de marijuana et qui énoncera des mesures pour protéger la santé et la sécurité publiques et mieux renseigner le public.

La Saskatchewan est la province qui affiche le taux le plus élevé de conduite avec facultés affaiblies.

Au cours de la dernière décennie, plus de 600 personnes ont été tuées, et plus de 4000 ont été blessées dans des accidents impliquant des conducteurs dont les facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Au cours de la dernière année, mon gouvernement a adopté des mesures pour prévenir une tragédie évitable qui a brisé tant de vies.

Ces mesures comprennent les suivantes :

- Augmenter l'âge auquel il est interdit aux conducteurs d'avoir une présence d'alcool et de stupéfiants dans le sang, pour le faire passer de 19 à 21 ans.
- Ordonner la saisie du véhicule pendant 3 jours pour les conducteurs de plus de 21 ans dont le taux d'alcoolémie se situait pour la première fois entre 0,4 et 0,8.
- Faire des dispositions législatives sur l'antidémarrreur de la Saskatchewan les dispositions les plus sévères du Canada.

Toutefois, d'autres mesures peuvent être prises pour diminuer la conduite avec facultés affaiblies.

Chaque fois qu'une personne prend la terrible décision de conduire avec les facultés affaiblies, il y a toujours une meilleure option.

Mon gouvernement s'emploiera à apporter une meilleure option de plus.

Nous exhorterons les municipalités à autoriser les services de covoiturage à exercer leurs activités sur leur territoire.

Mon gouvernement présentera également des dispositions afin de permettre à la Société d'assurances du gouvernement de la Saskatchewan, la société SGI, d'offrir des assurances abordables aux conducteurs qui travaillent pour des entreprises de covoiturage comme Uber et Lyft.

Nous travaillerons également avec les plus petites collectivités pour attirer ou créer un réseau de covoiturage de sorte que les personnes aient une autre option pour un retour à la maison en toute sécurité.

Mon gouvernement a constaté que plus de mesures doivent être prises pour prévenir la criminalité dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Pour répondre aux préoccupations exprimées en ce sens, nous avons créé un comité composé de membres de l'Assemblée législative pour mener des consultations sur les mesures qui pourraient renforcer la sécurité publique.

En s'appuyant sur les recommandations formulées par le comité, mon gouvernement a créé une nouvelle équipe de protection et d'intervention, la PRT, qui compte 258 agents armés qui ont le pouvoir d'arrêter et de détenir les personnes soupçonnées d'avoir posé des actes criminels.

L'équipe PRT compte dans ses rangs :

- 120 agents de police de la GRC et de services de police municipaux;
- 40 agents de surveillance des véhicules commerciaux, à qui l'on a conféré des pouvoirs élargis;
- 98 agents de conservation.

L'équipe PRT permettra d'améliorer les délais d'intervention pour répondre aux appels d'urgence et d'accroître la visibilité des agents en uniforme dans les régions rurales de la Saskatchewan.

Mon gouvernement a octroyé près de 6 millions de dollars pour appuyer la PRT et d'autres initiatives découlant du rapport du comité.

Au cours de la présente session, mon gouvernement prendra d'autres mesures pour protéger les citoyens de la Saskatchewan.

La cyberintimidation par la diffusion non autorisée d'images intimes constitue un crime abject, qui fait souvent des victimes chez les jeunes.

Il s'est toutefois avéré difficile d'invoquer le *Code criminel* pour empêcher cet acte criminel parce que le fardeau de la preuve, à savoir la preuve hors de tout doute raisonnable, est très lourd.

Mon gouvernement modifiera la loi sur la protection des renseignements personnels, intitulée *The Privacy Act*, pour permettre aux victimes de diffusion non autorisée d'images intimes d'intenter une action civile pour obtenir dédommagement.

Les modifications inverseront également le fardeau de la preuve afin que ce soit le défendeur qui soit tenu de prouver que le plaignant avait consenti à la diffusion des images en question.

En outre, mon gouvernement annulera l'obligation voulant qu'une action de ce type soit d'abord intentée devant la Cour du Banc de la Reine.

Une fois que la loi intitulée *The Privacy Act* sera modifiée, les victimes de « pornographie vengeresse » ou de « sextage » pourront demander réparation devant la Cour des petites créances, procédure qui leur sera moins coûteuse.

En Saskatchewan, la majorité des locataires et des propriétaires entretiennent une relation respectueuse.

Il y a toutefois des exceptions où l'une des parties ne se conforme pas à ses obligations envers l'autre.

Pendant la session en cours, mon gouvernement examinera la possibilité de créer un processus pour améliorer la divulgation des décisions prises par le Bureau de la location à usage d'habitation (Office of Residential Tenancies).

Ce processus permettra de déceler rapidement les propriétaires et les locataires à problèmes sur le marché.

En juillet, des modifications à la loi sur les victimes de violence interpersonnelle, intitulée *The Victims of Interpersonal Violence Act*, et à la loi sur la location à usage d'habitation, intitulée *The Residential Tenancies Act*, sont entrées en vigueur.

Les nouvelles dispositions permettent aux victimes de violence familiale d'obtenir un certificat leur permettant de mettre fin à un bail à terme fixe de locaux d'habitation sans pénalité si elles sont en danger.

INFRASTRUCTURE

Les provinces tributaires du commerce comme la Saskatchewan doivent avoir une infrastructure moderne et bien entretenue pour assurer leur compétitivité et leur prospérité.

Au cours de la dernière décennie, mon gouvernement a investi plus de 26 milliards de dollars pour renouveler et développer l'infrastructure de la Saskatchewan.

De cette somme, 7,4 milliards de dollars ont été consacrés au réseau routier de la province.

Cet investissement record a permis de réparer 12 000 kilomètres d'autoroute et d'achever d'importants projets, tels que le pont Circle Drive South à Saskatoon, le pont St. Louis, l'élargissement à quatre voies de la route 11 et les voies de dépassement sur la route 7 et la route 10.

Cette année, les travaux se poursuivent sur la voie de contournement de Regina, les passages supérieurs à Martensville et à Warman, le projet du pont de la promenade de la banlieue nord à Saskatoon, les projets d'élargissement à quatre voies des routes 39, 16 et 7, les voies de dépassement sur la route 5, ainsi que sur de nombreux autres projets.

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Nos sociétés d'État favorisent la croissance économique et la qualité de vie en Saskatchewan.

Au cours de la session précédente, mon gouvernement a adopté le projet de loi 40, une loi qui aurait permis la vente de 49 p. 100 des parts d'une société d'État.

Cette loi aurait permis à une société d'État de conclure un partenariat avantageux pour la province tout en veillant à ce que le gouvernement demeure le principal actionnaire de cette société.

Au cours des derniers mois, mon gouvernement a constaté que de nombreux Saskatchewanais étaient préoccupés par cette loi et par la vente potentielle ne serait-ce que d'une petite participation dans une société d'État.

Par conséquent, mon gouvernement abrogera les dispositions du projet de loi 40 qui autorisaient la vente d'une participation partielle dans une société d'État.

Dans l'année à venir, nos sociétés d'État continueront d'investir en Saskatchewan.

La demande en électricité a augmenté de 25 p. 100 depuis 2007 et devrait encore augmenter de 13 p. 100 d'ici 2025.

SaskPower a réagi en investissant près de 8 milliards de dollars au cours de la dernière décennie pour répondre à la demande accrue et rénover ou remplacer l'infrastructure vieillissante.

Cette année, la société s'attend à octroyer 1,1 milliard de dollars supplémentaires dans le cadre de projets d'immobilisations.

Depuis 2008, SaskTel a investi plus de 2,6 milliards de dollars pour améliorer les services téléphoniques et Internet dans la province.

Mais les résidents de la Saskatchewan nous ont fait valoir que les services sans fil mobiles et l'accès à Internet nécessitaient encore des améliorations.

Trop de régions rurales disposent encore d'une piètre couverture cellulaire et d'un service Internet lent.

Cette année, SaskTel dépensera 300 millions de dollars afin d'élargir et d'améliorer son réseau, en prévoyant d'investir un total de 1,1 milliard de dollars au cours des 4 prochaines années.

Mon gouvernement a comme objectif de faire de la Saskatchewan la meilleure province au Canada au chapitre de la couverture cellulaire et de l'accès à Internet.

Le plan de mon gouvernement visant à créer un système de commerce de détail d'alcools plus ouvert, concurrentiel et convivial va bon train.

Jusqu'à maintenant, les magasins de la Régie des alcools et des jeux de hasard de la Saskatchewan, ou la SLGA, dans 24 localités ont été convertis, et de nouveaux exploitants privés assurent la vente au détail de l'alcool dans ces collectivités.

Il y a notamment cinq localités où les nouveaux magasins privés emploient partiellement ou totalement d'anciens employés, et un magasin détenu par les employés devrait ouvrir cet automne.

De plus, de nouveaux magasins privés ont ouvert à Aberdeen, à Pilot Butte, à Osler et à Hague, des localités où le gouvernement n'exploitait pas de magasin d'alcool auparavant.

La privatisation élargie d'un système de commerce de détail d'alcools devrait s'achever d'ici mai 2018.

ASSURER LA PROSPÉRITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ

L'économie de la Saskatchewan étant tributaire du commerce, l'engagement international constitue une priorité pour mon gouvernement.

Plus de 100 000 emplois dans la province dépendent des exportations.

Durant la décennie de croissance, les exportations de la Saskatchewan vers les marchés émergents, particulièrement vers l'Asie, ont augmenté de manière colossale.

Les exportations de la Saskatchewan vers la Chine ont augmenté de 530 p. 100 au cours de la dernière décennie pour atteindre 3 milliards de dollars l'année dernière.

Les exportations vers l'Inde ont augmenté de 272 p. 100 pour atteindre 1,5 milliard de dollars, les exportations vers le Pakistan ont augmenté de 293 p. 100 pour atteindre 548 millions de dollars, et les exportations vers l'Indonésie ont augmenté de 132 p. 100 pour atteindre 543 millions de dollars.

Mon gouvernement continuera à élargir nos marchés d'exportation dans le cadre de missions commerciales vers ces pays et d'autres encore, de même qu'en appuyant des organismes axés sur le commerce comme le Partenariat du commerce et des exportations de la Saskatchewan (Saskatchewan Trade and Export Partnership).

À mesure qu'avanceront les négociations sur un nouvel Accord de libre-échange nord-américain, nous nous joindrons à d'autres Canadiens pour rappeler à nos partenaires commerciaux les avantages du libre-échange et les dangers du protectionnisme.

Mon gouvernement continuera également de défendre le libre-échange à l'intérieur du Canada.

La Saskatchewan entend profiter du nouvel Accord de libre-échange canadien qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet.

L'Accord de libre-échange canadien permettra de réduire les obstacles au commerce, à l'investissement et à la mobilité des travailleurs.

Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que d'autres gouvernements provinciaux ne partagent pas le même engagement que la Saskatchewan à l'égard du libre-échange.

Un tribunal commercial impartial a statué que le programme de subventions pour les microbrasseurs de l'Alberta portait atteinte aux brasseurs de la Saskatchewan.

Le tribunal a également établi que le programme de subventions n'est pas conforme aux obligations commerciales de l'Alberta envers les autres provinces.

L'Alberta interjette appel de cette décision.

Mon gouvernement envisage une gamme de mesures de rétorsion en réponse aux pratiques commerciales déloyales de l'Alberta.

Cette année, l'investissement en immobilisations en Saskatchewan devrait s'élever à 14,5 milliards de dollars.

Bien que ce montant représente une diminution comparativement à il y a quelques années, il demeure 43 p. 100 plus élevé que les dépenses de 2007 en immobilisations.

Le climat commercial favorable dans la province a fortement contribué à attirer des investissements.

Dans le dernier budget provincial, mon gouvernement a augmenté et élargi la taxe de vente provinciale afin de réduire notre dépendance aux recettes de l'exploitation des ressources.

Même depuis ces changements, la Saskatchewan impose la taxe de vente provinciale la moins élevée parmi les provinces qui en imposent une.

Nous avons réduit l'impôt sur le revenu de tous les citoyens.

Le taux d'imposition sur les bénéfices de fabrication et de transformation de la Saskatchewan est le moins élevé au Canada.

Des mesures fiscales concurrentielles et une réglementation sensée ont permis de créer « l'avantage Saskatchewan », et mon gouvernement est prêt à tout pour le défendre.

Dans le budget du printemps, mon gouvernement s'est engagé à maintenir la compétitivité de la Saskatchewan par rapport aux provinces avoisinantes en établissant le taux d'imposition des sociétés le plus bas dans l'Ouest canadien, pour afficher le même taux que la Colombie-Britannique, soit 11 p. 100.

Depuis, deux choses ont changé.

Premièrement, le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé qu'il allait augmenter son taux d'imposition des sociétés à 12 p. 100, soit le même que celui de l'Alberta et du Manitoba.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral a introduit des modifications fiscales qui auraient pu avoir une incidence défavorable importante sur les petites entreprises canadiennes.

Bien que nous soyons heureux que le gouvernement fédéral ait fait marche arrière sur la plupart de ses modifications proposées qui auraient nui aux petites entreprises, mon gouvernement a décidé de revoir son plan de réduction des impôts des petites entreprises.

À compter du 1^{er} janvier 2018, nous ferons passer le seuil de revenu des petites entreprises de 500 000 \$ à 600 000 \$, soit le seuil le plus élevé au Canada.

Il s'agit du montant jusqu'à concurrence duquel les petites entreprises sont imposées au taux d'imposition des petites entreprises, lequel est établi à seulement 2 p. 100.

Nous allons également revenir au taux d'imposition des sociétés de 12 p. 100, le même que dans les autres provinces de l'Ouest.

Mon gouvernement suit de près l'évolution de l'industrie de la potasse, particulièrement la fusion de PotashCorp et d'Agrium qui a donné naissance à une nouvelle société appelée Nutrien.

La priorité de mon gouvernement est de conserver la présence du siège social de Nutrien à Saskatoon et d'augmenter les emplois en Saskatchewan à mesure que la fusion progresse et les conditions du marché s'améliorent.

Mon gouvernement continuera de diriger la discussion nationale sur la compétitivité dans le secteur des ressources.

En raison des analyses menées à plusieurs niveaux et des initiatives visant à lutter contre les changements climatiques proposées par le gouvernement fédéral, une grande incertitude règne dans les secteurs des mines et de l'énergie.

Notre secteur de l'énergie est l'une des plus grandes forces du Canada, pourtant notre propre gouvernement national entrave son potentiel économique, alors même que le Canada continue d'importer d'autres pays des milliers de barils de pétrole chaque jour.

Au cours de la dernière année, des projets énergétiques valant plus de 56 milliards de dollars ont été abandonnés, notamment l'oléoduc Énergie Est, qui aurait acheminé le pétrole de la province jusqu'aux côtes, permettant ainsi à la Saskatchewan d'obtenir la pleine valeur du pétrole qu'elle produit.

Mon gouvernement continuera d'exiger un processus d'approbation transparent, prévisible et rapide pour les sociétés de l'industrie des ressources.

Au cours du présent exercice, mon gouvernement présentera une nouvelle stratégie pour l'exploitation minière (Mineral Development Strategy).

Cette stratégie comprendra une mesure d'incitation à l'exploration minière afin de couvrir une partie des coûts associés aux activités d'exploration au sol.

AGRICULTURE

Grâce aux efforts de nos agriculteurs, éleveurs, chercheurs et transformateurs, l'agriculture demeure un pilier de notre économie.

En 2016, la Saskatchewan a exporté pour 14,4 milliards de dollars de produits agricoles, ce qui représente plus de la moitié de l'ensemble de ses exportations.

Et nous devrions encore connaître une bonne année au chapitre des exportations agricoles.

Dans l'année qui vient, mon gouvernement continuera d'apporter un soutien solide aux agriculteurs, aux éleveurs et aux entreprises agricoles.

Nous allons défendre les intérêts de notre secteur agricole en nous opposant à la taxe fédérale sur le carbone et aux modifications fédérales touchant la fiscalité des petites entreprises, lesquelles nuiront grandement aux agriculteurs et aux éleveurs.

Nous nous emploierons à accroître l'accès aux principaux marchés mondiaux.

Nous continuerons à investir dans la recherche par l'entremise du fonds pour le développement agricole (Agricultural Development Fund), de l'institut mondial pour la sécurité alimentaire (Global Institute for Food Security) et du centre d'excellence sur le bétail et les cultures fourragères (Livestock and Forage Centre of Excellence) à l'Université de la Saskatchewan.

Nous soutenons également l'industrie à valeur ajoutée de la transformation des aliments en Saskatchewan, laquelle a connu une croissance remarquable au fil des ans.

Aujourd'hui, plus de 300 entreprises alimentaires exercent leurs activités dans la province, générant des recettes de plus de 4 milliards de dollars et employant près de 5 000 personnes.

Pour poursuivre sur cette lancée, mon gouvernement offrira une mesure incitative visant à stimuler la croissance des produits agricoles à valeur ajoutée (Agriculture Value Added New Growth Incentive) en vue d'attirer plus d'investissements dans le secteur.

ENVIRONNEMENT

Mon gouvernement reconnaît l'existence des changements climatiques.

Nous devons en faire davantage pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

En Saskatchewan, mon gouvernement a déjà pris d'importantes mesures en ce sens.

SaskPower augmentera sa production d'énergie renouvelable afin que celle-ci représente 50 p. 100 de sa capacité de production totale d'ici 2030.

Cette augmentation fera doubler la production d'énergie renouvelable en moins de 15 ans.

L'augmentation de la production d'énergie renouvelable permettra à SaskPower de diminuer de 44 p. 100 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Nous avons investi 1,3 milliard de dollars dans la première centrale électrique à vocation commerciale au monde munie d'un système de captage de carbone postcombustion.

Le projet de centrale électrique Boundary Dam 3 de SaskPower a permis à la Saskatchewan de réduire ses émissions de CO₂ de 1,6 million de tonnes, ce qui équivaut à retirer environ 400 000 voitures de nos routes.

Aujourd'hui, notre province fait figure de chef de file mondial dans l'avancement de la technologie de captage et de stockage de CO₂ qui, selon les Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie, constitue une technologie essentielle à la diminution des émissions mondiales.

La Saskatchewan contribue aussi d'autres façons.

En 2015, nos agriculteurs ont séquestré près de 12 millions de tonnes de carbone dans notre sol en grande partie grâce à la technologie de l'ensemencement sans labour, ou le semis direct, développée dans notre province.

L'augmentation des cultures de légumineuses, telles que les lentilles et les pois, qui fixent l'azote dans le sol, contribue également à réduire les émissions.

L'uranium extrait en Saskatchewan sert partout dans le monde à produire de l'électricité sans émission de gaz à effet de serre.

Parallèlement, les sociétés des secteurs de l'énergie et des mines investissent dans les dernières technologies pour réduire leur empreinte écologique.

Ces sociétés offrent de bons emplois qui font vivre des milliers de familles en Saskatchewan.

La taxe sur le carbone du gouvernement fédéral mettra en péril ces emplois et menacera la position concurrentielle de la Saskatchewan, tout en n'ayant aucun effet significatif sur la réduction des émissions.

Pendant la présente session, mon gouvernement introduira d'autres mesures qui permettront véritablement de réduire les émissions tout en continuant de s'opposer à l'imposition d'une taxe fédérale sur le carbone en Saskatchewan, notamment par voie judiciaire si nécessaire.

PARCS ET CULTURE

Les 35 parcs provinciaux de la Saskatchewan sont les joyaux naturels de notre province, offrant leur beauté à couper le souffle et une panoplie de possibilités récréatives.

Au cours de la dernière décennie, mon gouvernement a investi 100 millions de dollars pour entretenir et améliorer les installations dans les parcs provinciaux, soit plus du double du montant investi dans la décennie précédant 2007.

Les résidents de la Saskatchewan et les touristes de l'extérieur de la province ont réagi par un nombre record de visites.

Depuis 2007, la fréquentation accrue des parcs provinciaux a contribué à accroître le nombre de visites touristiques, qui est passé de 8,46 millions à 12,24 millions de visites, soit une augmentation de 45 p. 100.

Les dépenses des touristes ont augmenté de près de 35 p. 100 pour se chiffrer à 2,15 milliards de dollars par année.

Au cours de la présente session, mon gouvernement continuera d'investir dans notre réseau de parcs provinciaux, notamment par la création d'un nouveau parc dans la région de Porcupine Hills, située au sud-est de Hudson Bay.

Il s'agit du deuxième nouveau parc provincial à voir le jour au cours des cinq dernières années.

Mon gouvernement continue de soutenir les arts, la culture et les sports partout en Saskatchewan.

Cette année, Creative Saskatchewan octroiera près de 5,3 millions de dollars pour soutenir les entrepreneurs du domaine de la création de la province, qui œuvrent dans divers secteurs, notamment le cinéma, la télévision, les médias numériques interactifs, la musique, l'édition, les arts visuels et les arts de la scène.

Creative Saskatchewan versera également 1,5 million de dollars pour soutenir les activités et les programmes des sept associations de l'industrie de la création en Saskatchewan.

Mon gouvernement continue d'explorer des façons novatrices de soutenir les secteurs de la création de la Saskatchewan en offrant les nouveaux programmes de subventions annoncés l'été dernier.

SERVICES SOCIAUX

Mon gouvernement estime que la croissance est non seulement une nécessité économique, mais également un devoir moral.

La croissance nous donne l'occasion d'améliorer la qualité de vie de tous les résidants de la Saskatchewan et de bâtir une province plus juste et plus tolérante.

La croissance nous permet d'aider les plus vulnérables d'entre nous.

Grâce au progrès économique que nous avons connu au cours de la dernière décennie, mon gouvernement a été en mesure d'investir 3,7 milliards de dollars pour aider les personnes handicapées.

En 2009, nous avons créé le Programme de revenu assuré pour personnes handicapées en Saskatchewan (SAID), et depuis, nous avons augmenté à quatre reprises les prestations versées aux bénéficiaires du programme.

Mon gouvernement soutient plus de 4000 personnes et familles en leur offrant des services de répit, des services d'aide à domicile et des programmes de jour.

Au cours de la dernière décennie, nous avons plus que doublé le soutien accordé aux services de soutien en matière de prévention des crises et de relations communautaires, et presque doublé le nombre de foyers de groupe en Saskatchewan.

Aujourd'hui, 96 foyers de groupe, qui n'existaient pas il y a 10 ans, exercent leurs activités en Saskatchewan.

Le soutien aux aînés de la Saskatchewan constitue également une priorité pour mon gouvernement.

En 2012, nous avons créé les prestations pour foyers de soins personnels pour soutenir les personnes âgées qui résident dans des foyers de soins personnels.

Depuis 2008, mon gouvernement a triplé la prestation du Régime d'assurance-revenu pour les aînés, qui est passée de 90 \$ à 270 \$ par mois.

Au cours des prochains mois, mon gouvernement introduira pour les personnes âgées, le programme de report de l'impôt foncier pour l'éducation, nommé Senior Education Property Tax Deferral.

Ce programme permettra aux aînés dont le revenu par ménage est inférieur à 70 000 \$ de reporter le paiement de la partie d'impôts fonciers destinée à l'éducation.

Ces mesures, combinées aux réductions fiscales qui permettent à un couple dont le revenu est de 50 000 \$ d'économiser plus de 13 000 \$, mettront plus d'argent dans les poches des aînés.

CONCLUSION

Tellement de choses ont changé en Saskatchewan au cours de la dernière décennie, laquelle a été sous le signe de la croissance. Aujourd'hui, mon gouvernement prend les décisions nécessaires pour veiller à ce que la Saskatchewan devienne plus forte au cours de la décennie à venir.

La Saskatchewan est véritablement choyée, et nous avons de nombreuses raisons d'être reconnaissants.

« Dieu merci, j'habite en Saskatchewan. »

Puisse la divine Providence continuer de bénir notre province et guider cette assemblée dans toutes ses délibérations.

Que Dieu bénisse la Saskatchewan.

Que Dieu bénisse le Canada.

Que Dieu protège la Reine.

